

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : BUDGET PRINCIPAL**

Numéro SIRET : 20006641300036

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BERNAY**

*Annexe n° 2. 34*

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : ZAC MAISON ROUGE**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

### **I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B - Modalités de vote du budget

### **II. Présentation générale du budget**

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### **III. Vote du budget**

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

## IV – ANNEXES

	Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>		
A1 - Présentation croisée par fonction		X
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement		X
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement		X
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		X
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		X
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
A4 - Etat des provisions		X
A5 - Etalement des provisions		X
p.14 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.15 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		X
A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement		X
A8 - Etat des charges transférées		X
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
<b>B - Engagements hors bilan</b>		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
B1.6 - Etat des engagements reçus		X
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
C1 - Etat du personnel		X
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p.16 D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 27056	INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE ZAC MAISON ROUGE	BP 2018
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	61 365
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)	Valeurs par hab. (population DGF)		Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
	Fiscal	Financier	
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	8,02	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	7,47	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	107,48%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 666 592,99	2 632 336,91
		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
			34 256,08
	=	=	=

	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 666 592,99	2 666 592,99
--	---	--------------	--------------

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
	CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	2 172 272,20	2 593 448,53
		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		421 176,33	
	=	=	=

	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	2 593 448,53	2 593 448,53
--	--	--------------	--------------

## TOTAL

	TOTAL DU BUDGET (4)	5 260 041,52	5 260 041,52
--	---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	391 995,00	0,00	487 600,00		487 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>391 995,00</b>	<b>0,00</b>	<b>487 600,00</b>		<b>487 600,00</b>
66	Charges financières	16 440,00	0,00	1 960,00		1 960,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	3 000,00		2 800,79		2 800,79
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>411 435,00</b>	<b>0,00</b>	<b>492 360,79</b>		<b>492 360,79</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	436 574,00		209 560,00		209 560,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	1 985 534,00		1 962 712,20		1 962 712,20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	16 440,00		1 960,00		1 960,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 438 548,00</b>		<b>2 174 232,20</b>		<b>2 174 232,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 849 983,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 666 592,99</b>		<b>2 666 592,99</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 666 592,99</b>
--	---------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	324 000,00	0,00	280 000,00		280 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	408 434,54	0,00	22 286,00		22 286,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	248,00		248,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>732 434,54</b>	<b>0,00</b>	<b>302 534,00</b>		<b>302 534,00</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	155 570,71		155 570,71
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>732 434,54</b>	<b>0,00</b>	<b>458 104,71</b>		<b>458 104,71</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	2 069 968,00		2 172 272,20		2 172 272,20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	16 440,00		1 960,00		1 960,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 086 408,00</b>		<b>2 174 232,20</b>		<b>2 174 232,20</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 818 842,54</b>	<b>0,00</b>	<b>2 632 336,91</b>		<b>2 632 336,91</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	34 256,08
--	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 666 592,99</b>
--	---------------------

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		800 000,00	0,00	0,00		0,00
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		800 000,00	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	2 069 968,00		2 172 272,20		2 172 272,20
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		2 069 968,00		2 172 272,20		2 172 272,20
<b>TOTAL</b>		2 869 968,00	0,00	2 172 272,20		2 172 272,20
+						

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1) 421 176,33

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 593 448,53

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	447 860,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		447 860,00	0,00	0,00		0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	45 069,90	0,00	421 176,33		421 176,33
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		45 069,90	0,00	421 176,33		421 176,33
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		492 929,90	0,00	421 176,33		421 176,33
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	436 574,00		209 560,00		209 560,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 985 534,00		1 962 712,20		1 962 712,20
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		2 422 108,00		2 172 272,20		2 172 272,20
<b>TOTAL</b>		2 915 037,90	0,00	2 593 448,53		2 593 448,53
+						

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 2 593 448,53

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	0,00
--	------

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.  
(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.  
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.  
(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.  
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).  
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	487 600,00		487 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i> (3)		1 960,00	1 960,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	1 960,00	0,00	1 960,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i> (3)		1 962 712,20	1 962 712,20
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 800,79		2 800,79
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		209 560,00	209 560,00
Dépenses de fonctionnement - Total		492 360,79	2 174 232,20	2 666 592,99
+				

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=
---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 666 592,99
---	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	2 172 272,20	2 172 272,20
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		0,00	2 172 272,20	2 172 272,20
+				

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	421 176,33
---	------------

=
---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 593 448,53
--	--------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	280 000,00		280 000,00
71	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 172 272,20	2 172 272,20
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	22 286,00		22 286,00
75	Autres produits de gestion courante	248,00		248,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	155 570,71		155 570,71
79	Transferts de charges		1 960,00	1 960,00
Recettes de fonctionnement - Total		458 104,71	2 174 232,20	2 632 336,91
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE				34 256,08
=				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				2 666 592,99

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	1 962 712,20	1 962 712,20
021	Virement de la section de fonctionnement		209 560,00	209 560,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement - Total		0,00	2 172 272,20	2 172 272,20
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE				0,00
+				
AFFECTATION AU COMPTE 1068				421 176,33
=				
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 593 448,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	391 995,00	487 600,00	
6015	Terrains à aménager	365 995,00	346 000,00	
6045	Achats d'études, prestations de services (terrains à aménager)	25 000,00	20 000,00	
605	Achats de matériel, équipements et travaux		118 000,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	1 000,00	3 600,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	
014	Atténuations de produits		0,00	
65	Autres charges de gestion courante		0,00	
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		391 995,00	487 600,00	
66	Charges financières (b)	16 440,00	1 960,00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	16 440,00	1 960,00	
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	3 000,00	2 800,79	
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		411 435,00	492 360,79	
023	Virement à la section d'investissement	436 574,00	209 560,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	1 985 534,00	1 962 712,20	
7133	Variation des en-cours de production de biens	324 000,00	280 000,00	
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 661 534,00	1 682 712,20	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 422 108,00	2 172 272,20	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction	16 440,00	1 960,00	
608	Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	16 440,00	1 960,00	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 438 548,00	2 174 232,20	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 849 983,00	2 666 592,99	

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 666 592,99

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	324 000,00	280 000,00	
7015	Ventes de terrains aménagés	324 000,00	280 000,00	
73	Impôts et taxes		0,00	
74	Dotations, subventions et participations	408 434,54	22 286,00	
7472	Régions		5 000,00	
74741	Communes membres du GFP	408 434,54	17 286,00	
75	Autres produits de gestion courante		248,00	
752	Revenus des immeubles		248,00	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>732 434,54</b>	<b>302 534,00</b>	
(a) = (70+74+75+013)				
76	Produits financiers (b)		0,00	
77	Produits exceptionnels (c)		155 570,71	
774	Subventions exceptionnelles		155 570,71	
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>732 434,54</b>	<b>458 104,71</b>	
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</i>	<b>2 069 968,00</b>	<b>2 172 272,20</b>	
7133	Variation des en-cours de production de biens	408 434,00	489 560,00	
71355	Variation des stocks de terrains aménagés	1 661 534,00	1 682 712,20	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement</i>	<b>16 440,00</b>	<b>1 960,00</b>	
796	Transferts de charges financières	16 440,00	1 960,00	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 086 408,00</b>	<b>2 174 232,20</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 818 842,54</b>	<b>2 632 336,91</b>	
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	34 256,08
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 666 592,99</b>

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	
Total des dépenses d'équipement			0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	800 000,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	800 000,00	0,00	
Total des dépenses financières		800 000,00	0,00	
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		800 000,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	2 069 968,00	2 172 272,20	
	Charges transférées (9)	2 069 968,00	2 172 272,20	
3351	Terrains	408 434,00	489 560,00	
3555	Terrains aménagés	1 661 534,00	1 682 712,20	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 069 968,00	2 172 272,20	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 869 968,00	2 172 272,20	

+

RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (11)	421 176,33
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 593 448,53

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition du Président (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	447 860,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	447 860,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	
204	Subventions d'équipement versées		0,00	
21	Immobilisations corporelles		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	
23	Immobilisations en cours		0,00	
	Total des recettes d'équipement	447 860,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	45 069,90	421 176,33	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	45 069,90	421 176,33	
	Total des recettes financières	45 069,90	421 176,33	
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>492 929,90</b>	<b>421 176,33</b>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	436 574,00	209 560,00	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</i>	1 985 534,00	1 962 712,20	
3351	Terrains	324 000,00	280 000,00	
3555	Terrains aménagés	1 661 534,00	1 682 712,20	
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 422 108,00</b>	<b>2 172 272,20</b>	
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>		0,00	
	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>	<b>2 422 108,00</b>	<b>2 172 272,20</b>	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)	<b>2 915 037,90</b>	<b>2 593 448,53</b>	
			+	
		<b>RESTES A REALISER 2017 (10)</b>	<b>0,00</b>	
			+	
	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>		
			=	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 593 448,53</b>		

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10... Reprise de dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
020 Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	D001 421 176,33	421 176,33

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	209 560,00	III 209 560,00
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	0,00	0,00
	<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>	209 560,00	209 560,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	209 560,00	209 560,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	209 560,00	0,00	0,00	421 176,33	630 736,33

	<b>Montant</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 421 176,33
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 630 736,33
<b>Solde</b>	V = IV - II (6) + 209 560,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrir uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.